



Le Prémontexte

Volume 83

Février - Mars 2020



Budget 2020	page 2-3
Urbanisme	page 4
Site internet de la Municipalité	page 4
Cercle de Fermières	page 5
Service d'impôt	page 5
Bibliothèque	page 6
Informations municipales	page 6
Noël du Pauvre	page 7
MRC - Bon Coup de décembre	page 8-9
MRC - Appel de projet	page 10
Transport Collectif	page 11
FADOQ - Souper de St-Valentin	page 12

Les prochaines séances du conseil municipal auront lieu les lundis 3 février et 2 mars à 19h à la salle Lévis St-Yves.

Le premier versement des taxes municipales est le 26 février 2020.



Prochaine parution : mi-mars



Prévisions budgétaires pour l'année 2020

2020

Recettes

Taxes générales	297 125,00 \$
Tarification services municipaux	425 975,00 \$
Paiement tenant lieu de taxes	18 884,00 \$
Autres revenus de sources locales	35 225,00 \$
Prévision pour carrière/sablière	500 000,00 \$
Transferts conditionnels	111 200,00 \$
Appropriation de surplus	20 000,00 \$
Appropriation fonds des carrières et sablières	100 000,00 \$

Total des revenus:**1 508 409,00 \$****Dépenses :****Administration générale:**

Conseil municipal	56 845,00 \$
Application de la loi	5 000,00 \$
Gestion financière et administrative	219 670,00 \$
Greffe	9 349,00 \$
Évaluation	8 069,00 \$
Autres	26 191,00 \$

325 124,00 \$**Sécurité publique**

Police	40 000,00 \$
Protection contre l'incendie	96 666,00 \$
Autres plan d'urgence	2 000,00 \$

138 666,00 \$**Réseau routier**

Voirie municipale	208 908,00 \$
Enlèvement de la neige	150 000,00 \$
Éclairage des rues	5 500,00 \$
Signalisation des rues	1 500,00 \$
Transport en commun	2 400,00 \$

368 308,00 \$**Hygiène du milieu**

Purification et traitement de l'eau	58 320,00 \$
Réseau de distribution de l'eau	6 050,00 \$
Réseau d'égout	21 302,00 \$
Matières résiduelles déchets et collecte	86 517,00 \$

172 189,00 \$**Aménagement et urbanisme**

Urbanisme et zonage	16 892,00 \$
Promotion et développement économique	3 501,00 \$

20 393,00 \$**Loisirs et culture**

Activités récréatives	2 500,00 \$
Fêtes au village et 100ième	12 400,00 \$
Parcs et terrains de jeux	2 500,00 \$
Bibliothèque et autres	22 454,00 \$

39 854,00 \$**Frais de financement**

Intérêts dette à long terme	25 275,00 \$
Frais de banque	200,00 \$
Remboursement en capital	238 400,00 \$
Création du fonds carrière/sablière	150 000,00 \$

413 875,00 \$

Affectation (acquisition d'immob.)

30 000,00 \$**30 000,00 \$****Total des dépenses****1 508 409,00 \$**

Urbanisme

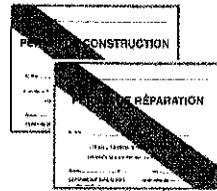
Vous avez des projets de rénovation, construction ou démolition? Avant de vous avancer trop loin dans votre projet, vérifiez si vous avez besoin d'un permis municipal pour effectuer vos travaux.

Pourquoi? Pour vérifier la conformité des travaux avec les règlements municipaux d'urbanisme et la Loi sur la qualité de l'environnement.

Pour l'émission de votre permis ou pour toute information, M. Patrick Baril du service de l'urbanisme est présent au bureau municipal un mercredi sur deux de 9h à 12h et de 13h à 16h. Vous pouvez le rejoindre au 819-268-5526 poste 2605.

Prochaines dates de disponibilités

- ▶ 5 février 2020
- ▶ 19 février 2020
- ▶ 4 mars 2020



Site internet

Consultez notre site internet qui est mis à jour régulièrement. Vous y trouverez une panoplie d'informations.

<http://www.sainte-angele-de-premont.ca/>

Suivez-nous sur Facebook

<https://www.facebook.com/steangeledepremont/>

Cercle de Fermières

Reprise des activités régulières

Le Cercle de Fermières Sainte-Angèle-de-Prémont a repris ses activités hebdomadaires **mercredi** le **8 janvier** pour les ateliers de tricot (19 h) et **vendredi** le **10 janvier** (13 h) à la salle des loisirs pour les ateliers réguliers. Veuillez prendre note que la réunion mensuelle se tiendra **exceptionnellement vendredi le 7 février 2020 (13 h)**.

Nous vous attendons en grand nombre! Bienvenue aux membres actuelles et futures!

N'oubliez pas qu'il est toujours possible de devenir membre du Cercle de Fermières à tout moment de l'année.

N'hésitez pas à venir nous visiter à notre local situé au sous-sol du 2451, rue Camirand ou à communiquer avec Sylvie Bernard, responsable Comité Recrutement au 819 268-2303.

Service d'impôt

POUR LES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ, TÉLÉPHONEZ AU 819-228-3224

Inscriptions sans rendez-vous

Jeudi 27 février 2020

DE 13 H 30 À 15 H 30

Association des Aidants Naturels du Bassin de Maskinongé
2501, LAFLECHE, ST-PAULIN



Centre d'action bénévole
de la MRC de Maskinongé

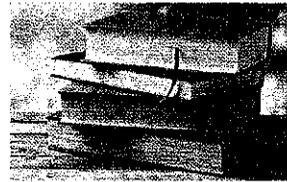
FRAIS D'ADMINISTRATION DE 5 \$
EXIGÉS ET PAYABLES LORS DE L'INSCRIPTION



SERVICE D'AIDE
EN IMPÔT

Possibilité de rendez-vous pour les travailleurs et les étudiants seulement
téléphonez au 819-228-3224

Bibliothèque



Horaires

La bibliothèque est ouverte à tous les mercredis soir de 18h30 à 20h00.
Elle est aussi ouverte le 3ième samedi du mois de 10h00 à midi.

Dépôts de livres

Les abonné(e)s peuvent retourner leurs livres en les déposant au bureau municipal pendant les heures d'ouverture, du lundi au jeudi inclusivement de 9h à 12h et 13h à 16h.

Informations municipales

► **Le bureau municipal sera fermé le mercredi 26 février pour une formation des employés municipaux.**

► Les collectes des déchets se feront les lundis : 3 et 17 février et 2, 16 et 30 mars. Le calendrier est disponible sur notre site internet.

► Les collectes de récupération se feront les lundis : 10 et 24 février, 9 et 23 mars. Le calendrier est disponible sur notre site internet.

► Pour la récupération, les bacs doivent être positionnés de façon à ce que les poignées soient orientées **vers** la résidence.

► Du 25 novembre au 15 avril, il est strictement interdit de stationner la nuit dans les rues de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont. L'interdiction est en vigueur de minuit à 7h.

► **Pour éviter des problèmes de refoulement d'égouts, il est interdit de jeter dans les toilettes des morceaux de tissu (guenilles) ou autres choses que du papier de toilettes. Merci de faire attention!**



Nous remercions sincèrement pour leur grande générosité la Municipalité, monsieur Simon Allaire, député de Maskinongé et tous les commanditaires suivants :

- | | |
|-------------------------------------|-------------------------------------|
| - Chevaliers de Colomb | - Marché Tradition Croisetière Inc. |
| - FADOQ Sainte-Angèle | - Maxi Louiseville |
| - Groupe Pro-Mix Agrégats | - Marché Métro Emeri et Fils inc. |
| - Mme Sylvie Lafrenière-caisse pop. | - IGA Marché Clément |
| - Les entreprises Paul St-Yves | - Mme Marie-Claude Normandeau |
| - Vignoble Prémont | - Prémont Auto inc. |
| - Dépanneur Jacques Lessard | - Boulangerie Réjean Baril |
| - Cercle de Fermières | - Saint-Paulin Pharma Inc. |

Nous remercions également tous les bénévoles ainsi que tous les donateurs qui ont contribué généreusement tant par leurs dons, services et leur temps en participant aux soupers spaghetti et aux bingos et les donateurs du Téléthon. Le temps des Fêtes est un beau moment de partage, de générosité et de rassemblement. La remise des bons d'achat d'épicerie aux requérants a eu lieu au dîner du 7 décembre dernier et ils ont beaucoup apprécié qui a été servi avec beaucoup d'affection par les bénévoles.

La 61e édition du Noël du Pauvre a permis à quatorze familles d'enjoliver leur temps des Fêtes, comme à l'habitude, ils sont heureux que le Noël du Pauvre, Cœur de la Mauricie continue. Nous souhaitons à tous une année merveilleuse remplie de joies, de santé et de prospérité.

Lucille Provençal et Marion St-Yves
Responsable du Noël du Pauvre Sainte-Angèle-de-Prémont



Le Bon coup de décembre est décerné au Vignoble Prémont de Sainte-Angèle-de-Prémont

Mercredi 15 janvier 2020 – La MRC de Maskinongé est heureuse de remettre le Bon coup du mois de décembre 2019 aux propriétaires du Vignoble Prémont, Dany Bergeron et Martine Lesage, pour leurs récents investissements et leur percée en France.

Véritables précurseurs viticoles dans la région, les propriétaires ont investi plus de 1 million \$ depuis la plantation des premières vignes en 2001. Le Vignoble Prémont compte maintenant 13 000 plants de vigne, un chai, une boutique-terrasse et deux salles de réception.

« Au début, quand j'ai décidé de planter des vignes à Sainte-Angèle-de-Prémont, personne ne croyait en mon projet. Il n'y avait pas de raisins dans la région. Nous sommes fiers d'avoir prouvé que c'était possible », a indiqué Dany Bergeron.

De 40 bouteilles lors de la production de la première cuvée en 2006, le vignoble produit maintenant plus de 20 000 bouteilles annuellement. L'entreprise offre six vins différents, avec chacun sa méthode unique de vieillissement. Et certains de ses vins sont désormais offerts en Bretagne, dans une cave très réputée de la commune de Pont-l'Abbé.

« C'est un grand accomplissement de voir nos produits vendus en France, dans un marché où la compétition est très forte. Notre souci d'offrir des vins de qualité est bien récompensé » a ajouté Dany Bergeron.

Au cours des derniers mois, les propriétaires ont investi 30 000 \$ pour faire l'acquisition d'une cuve de fermentation automatisée et d'un nouveau tracteur. D'autres investissements sont à venir et permettront d'augmenter la production à 22 000 litres par année. Aussi, l'entreprise se diversifie et les vins du vignoble sont maintenant offerts en fût au Quillorama de Grand Pré de Louiseville.

« Dany Bergeron et Martine Lesage ont persévéré dans leur projet de produire des vins de qualité dans notre région. Ils ont réussi et leurs vins sont disponibles aujourd'hui bien au-delà des frontières de la MRC de Maskinongé. C'est un succès qui mérite d'être souligné » a conclu Robert Lalonde, préfet de la MRC.

Le Vignoble Prémont est d'ailleurs en nomination au prochain Gala Gens de terre et saveurs de l'UPA Mauricie dans la catégorie Agrotourisme.

Sur la photo, Barbara Paillé, mairesse de Sainte-Angèle-de-Prémont, Martine Lesage, Dany Bergeron et Robert Lalonde





Appel de projets - Fonds d'initiatives culturelles de la MRC de Maskinongé

La MRC offre une aide financière pour la réalisation de projets culturels structurants, mobilisateurs, novateurs, créatifs et favorisant une participation active des citoyens, en plus de soutenir l'émergence de nouveaux talents issus de la région et leur permettre de rayonner davantage.

Au cours de la dernière année, 11 projets culturels ont été acceptés pour une contribution totale de près de 25 000 \$.

L'aide financière peut atteindre 80 % des dépenses admissibles jusqu'à un maximum de 5 000 \$ par projet. Le projet doit être présenté par un organisme à but non lucratif (OBNL), une coopérative ou une municipalité. Il peut également être parrainé par une entité légalement constituée, comme le comité de loisirs ou le comité touristique d'une municipalité.

Quatre dates de dépôt sont possibles : 14 février, 15 mai, 14 août et 13 novembre 2020 (sous réserve de disponibilité de fonds). Les conditions d'admissibilité ainsi que le formulaire de demande se trouvent à l'adresse www.mrc-maskinongé.qc.ca/initiatives-culturelles.

Les demandeurs peuvent communiquer avec Jennifer St-Yves-Lambert, agente de développement culturel et touristique à la MRC, pour valider l'admissibilité de leur projet ou pour obtenir de l'aide à la préparation de leur demande. Le Fonds d'initiatives culturelles est issu de l'Entente de développement culturel entre la MRC et le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Jennifer St-Yves-Lambert
Agente de développement culturel et touristique
MRC de Maskinongé
819 228-9461, poste 3963



TRANSPORTS
COLLECTIFS
MRC de Maskinongé

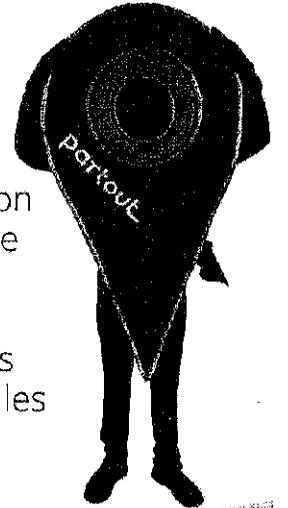
819.840.0603

WWW.CTCMASKINONGE.ORG

Savez-vous ce que c'est le transport collectif ?

Il est là pour soutenir ses usagers dans la planification de leurs déplacements sur le territoire de la MRC de Maskinongé et aux alentours.

Les moyens de transports disponibles sont les taxis collectifs, les autobus scolaires, les autobus adaptés, les autocars et le covoiturage.



Appelez-nous et nous trouverons une solution !

Vous êtes un groupe ?

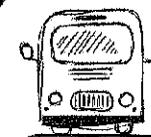
Appelez-nous et nous organiserons votre déplacement !



Pour vos déplacements entre LA MRC DE MASKINONGÉ ET TROIS-RIVIÈRES

EXPRESS
BIEU

Maskinongé
Louiseville
Yamachiche
Trois-Rivières



St-Paulin
Charette
St-Boniface
St-Etienne-des-Grès
Trois-Rivières

EXPRESS
VERT

LUNDI au VENDREDI

LUNDI au VENDREDI

COMMUNIQUÉ – COMMUNIQUÉ - COMMUNIQUÉ

Le 20 novembre 2019, le Gouvernement du Québec adoptait le décret 1162-2019 intitulé « *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* ». Ce décret est en plus du règlement 272-16 sur les chiens sur le territoire de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont et **oblige les propriétaires ou gardiens d'un chien à l'enregistrer auprès de la municipalité locale.** Au printemps/été 2020 un contrôleur passera à chaque adresse civique afin de vendre les médailles comportant le numéro d'enregistrement du chien et le chien devra porter cette médaille afin d'être identifiable en tout temps.



équi
justice

MASKINONGÉ

Membre du Réseau
de justice réparatrice
et de médiation
citoyenne

LA MÉDIATION CITOYENNE

POUR OBTENIR DU SOUTIEN LORS D'UN CONFLIT

Il arrive qu'une situation de conflit perdure, s'envenime et devienne difficile à gérer. Le soutien d'une personne extérieure à la situation peut alors s'avérer précieux et permettre à chacun de s'exprimer, d'être entendu et de trouver des solutions satisfaisantes pour tous.

La médiation citoyenne est un service gratuit et confidentiel, offert à toute personne qui souhaite dénouer une situation conflictuelle sans faire appel aux instances légales et qui souhaite être écoutée, accompagnée et soutenue.

Il suffit de laisser un message au numéro de téléphone suivant :

819-228-8693 (boîte vocale)

Un médiateur retournera votre appel

✎ *Nous sommes toujours à la recherche de personnes intéressées à s'impliquer bénévolement au sein de l'équipe à titre de médiateur.*

mediationmaskinonge@equijustice.ca



**CAPSULE SANTÉ – VIE ACTIVE
VENEZ BOUGEZ AVEC NOUS!
C'EST UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER.**

Où : Salle Lévis St-Yves

Quand : à tous les lundis à 13h30

Lundi le 24 février 2020, Vie active débutera à 13h, suivi à 13h30 d'une conférence avec madame Lise Dion, kinésiologue dans le cadre de l'atelier Savourer la vie. Elle nous parlera de l'alimentation.

L'exercice physique est bénéfique pour le corps et l'esprit. Il diminue la douleur et prévient les chutes. Nous pouvons aussi socialiser tout en s'amusant en faisant des jeux et en communiquant.

Nous avons des nouveaux CD et d'autres exercices que nous pouvons voir avec la télévision qui ont été réalisés par des experts en kinésiothérapie et des techniciens en gymnastique. Le tout approprié à notre âge.

Vous êtes seul (e) et vous n'avez pas 50 ans, n'hésitez pas à vous joindre à nous.

Au plaisir de vous voir nombreux à cette belle activité.

Confirmez votre présence si possible à
Lucille Provençal, animatrice
Conseil FADOQ
819-268-2084

FADOQ

Souper et danse de la St-Valentin

Samedi le 8 février 2020 à 17h30

Membre 16.00\$ - non-membre 18.00\$

APPORTEZ VOTRE CONSOMMATION

Au menu :

- ♥ Coupe de vin
- ♥ Crème de légumes rosée
- ♥ Salade de la St-Valentin vinaigrette maison
- ♥ Poulet aux canneberges
- ♥ Pommes de terre crémeuses
- ♥ DESSERT : Tarte au sucre maison

Pour réserver :

Louis Grenier 819-268-6218

Marion St-Yves 819-268-2084

Sylvie Lacoursière 819-268-5760

